

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Faculté des arts et science
ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

CRI6760 Justice pénale pour mineurs et adultes

3 crédits

A 2023

Enseignant : Alain-Guy Sipowo, avocat, professeur adjoint, LL.D

Bureau de l'enseignant : C-4105

Courriel : alain-guy.tachou.sipowo@umontreal.ca; prévoir un délai de réponse de 48h.

Disponibilités : sur Rendez-vous, par courriel de préférence, le lundi et le mardi de 8h30 à 12h

Horaire du cours : lundi 12h30-15h30

Mode d'enseignement : en présentiel

1. CONTENU DU COURS

Description courte : Le système de justice pénale pour mineurs et pour adultes : fondements, principes généraux, processus et enjeux. Les acteurs de la justice. La prise en charge avant, pendant et après la judiciarisation

Place du cours dans le programme : Cours obligatoire pour les étudiants en maîtrise en criminologie n'ayant pas suivi justice criminelle 1 et / ou justice des mineurs au baccalauréat.
Seuls les étudiants en propédeutique y ont accès

2. OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

Objectifs généraux. De façon générale, le cours :

1. Maîtriser les principes généraux propres à la Loi sur la protection de la jeunesse et la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents
2. Connaître et comprendre les modèles de justice pour mineurs et adultes et les comparer.
3. Approfondir et réfléchir aux fondements de la justice pour mineurs et pour adultes
4. Connaître et comprendre les processus et acteurs qui interviennent dans les systèmes de justice pour mineurs et adultes
5. Connaître et comprendre les politiques et interventions en contexte de protection de la jeunesse, de la prise en charge de la délinquance juvénile et de la prise en charge de la délinquance adulte

6. Développer une réflexion critique sur les enjeux associés au système de justice pénale tant pour mineurs que pour adultes;
7. Développer et approfondir la réflexion pratique des étudiant-es sur le processus de prise en charge pénale des mineurs et des adultes.

Objectifs spécifiques. À la fin du cours, l'étudiant sera :

- En mesure d'expliquer les concepts fondamentaux, l'histoire, les fondements, les principes de la justice pénale pour adultes et mineurs;
- Capable d'identifier les étapes du processus de justice criminelle pour adultes et mineurs;
- Capable de dresser la nomenclature des acteurs du système de justice criminelle ainsi que le rôle que ceux-ci jouent dans son fonctionnement;
- Capable de distinguer les tribunaux et leurs juridictions respectives en matière de justice criminelle pour adultes et mineurs;
- Capable de produire une réflexion argumentée sur les enjeux de la justice criminelle pour adultes et mineurs au Canada;
- Capable d'appliquer les concepts appris à la pratique en criminologie.

3. PRINCIPALES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux, lectures, discussion et débats,
- Travaux individuels présentés en classe

L'étudiant doit s'attendre à lire des dispositions législatives ainsi que des décisions des tribunaux, notamment celles des tribunaux d'appel, soit la Cour d'appel du Québec ou la Cour suprême du Canada (www.canlii.org). Lorsque ces lectures sont indiquées à l'horaire, l'enseignant les déposera sur Studium à l'avance.

Il peut en outre être fait appel à des vidéos portant sur des éléments de contenu du cours ou encore à des comptes rendus journalistiques pour illustrer certains sujets couverts et faciliter la compréhension des éléments théoriques du cours. L'ajout de la documentation sera signalé à la classe par un courriel. Toutefois, l'étudiant est encouragé à visiter régulièrement la page Studium du cours pour prendre connaissance des nouveautés.

Les questions en classe sont les bienvenues et l'enseignant encourage les étudiants à l'interrompre pour poser des questions sur les concepts ou l'information utilisée.

Un forum Questions et Réponses sera ouvert sur StudiUm afin de rendre les échanges entre les étudiants et la classe efficaces. Les questions seront posées sur le Forum et partagées au groupe, qui aura également accès aux réponses. L'étudiant qui souhaite poser une question doit s'assurer qu'elle n'a pas déjà été répondue. À noter que seul l'enseignant ou son assistant est autorisé à répondre aux questions posées sur le forum.

Il n'y a pas d'ouvrages obligatoires pour ce cours. L'étudiant est invité à considérer la littérature et la législation énumérées ci-dessous :

Justice pénale pour adultes

Roy, Simon, Robert, Marie-Pierre, *JurisClasseur Québec – Collection Droit pénal*, 2 volumes, ISBN : 9780433460961, LexisNexis Canada, 2014;

Collaboration, *JurisClasseur Québec – Droit pénal général*, ISBN : 9780433473695, LexisNexis Canada, 2013;

Kamel-Toueg, Nabil, *Précis de droit pénal général*, 2^e édition, ISBN : 9782891135023, Modulo, 1994, 242 p.;

Léger-Riopel, Nicholas, *Droit pénal général*, ISBN : 9782896894635, Wilson & Lafleur, 2019, 294 p.;

Roach, Kent, *Criminal Law*, 8th Edition, ISBN: 97815552216736, Irwin Law, 2022;

McGrath, William Thomas. *Crime and Its Treatment in Canada*. 2nd ed., Macmillan of Canada, 1976;

- Paul, Josianne. *Sans différends, point d'harmonie : Repenser la criminalité en Nouvelle-France*. Septentrion, 2012;
- Jeanclos, Yves. *Injuste Justice?: La Dynamique Pénale Au Xxie Siècle*. LexisNexis, 2013;
- Ismaili, Karim, et al. *Canadian Criminal Justice Policy: Contemporary Perspectives*. Oxford University Press, 2012;
- Lachance André. *La Justice Criminelle Du Roi Au Canada Au Xviii Siecle : Tribunaux Et Officiers*. Presses Universitaires Laval, 1978;
- Parent, Hugues. *Traité De Droit Criminel*. 2e éd., Éditions Thémis, 2005;
- Parent, Hugues. *Traité De Droit Criminel*. 6e édition, 2022, Tome I, L'imputabilité et les moyens de défense /, Les éditions Thémis, 2022;
- Simester, Andrew P. *Harm and Culpability*. Clarendon Press, 1996;
- Parent, Hugues. *Traité De Droit Criminel*. 2e éd ed., Éditions Thémis, 2005;
- Tremblay, Ugo Gilbert, *L'avenir de la responsabilité criminelle*, Éditions Thémis, 2023;
- Parent, Hugues, *Traité de droit criminel, t.1 « l'imputabilité et les moyens de défense »*, 6^e édition, Éditions Thémis, 2022;
- Parent, Hugues, Desrosiers, Julie, *Traité de droit criminel, Tome 3 – La peine*, 3^e édition, Éditions Thémis, 2020;
- Parent, Hugues, *Traité de droit criminel – Tome 1, L'imputabilité et les moyens de défense*, 5^e édition, Éditions Thémis, 2019;
- Parent, Hugues, *Traité de droit criminel – Tome 2, La culpabilité*, Éditions Thémis, 2019;
- Silver, Lisa; Knoll, Pat, *Criminal Law Defences*, 5th Edition, ISBN: 9780779898626, Carswell, 2021, 396 p.;
- Robert, Marie-Pierre, *La défense culturelle : un moyen de défense non souhaitable en droit pénal canadien*, collection Minerve, ISBN : 2894517394, Éditions Yvon Blais, 2004, 152 p.;
- Bennett, Russell, Young, Alan, *Canada's Cannabis Act: Annotation & Commentary, 2023/2024 Edition*, ISBN: 9780433528722, LexisNexis Canada, 2023, 664 p.;
- MacFarlane, Bruce A.; Frater, Robert J.; Michaelson, Croft, *Cannabis Law*, 2nd Edition, ISBN: 9780779898855, Canada Law Book, 2021, 290 p.;
- Makela, Finn, *Le cannabis au travail : aspects juridiques*, ISBN : 9780433500131, LexisNexis Canada, 2021;
- Harrison, Karl-Emmanuel, *Capacités affaiblies : principes et application*, 3^e édition, ISBN 9782893667256, LexisNexis Canada, 2017;
- Desjardins, Tristan, *Les infractions d'ordre moral en droit criminel canadien*, ISBN : 9780433454410, LexisNexis Canada, 2007;
- Joyal, Lisa; Gibson, Jennifer; Henderson, Lisa; Cronin, Kasandra; Berg, David, *Prosecuting and Defending Offences Against Children*, ISBN: 9781774623732, Emond Publishing, 2023;
- De la Sablonnière, René, *L'homicide involontaire : l'acte illégal et la négligence criminelle examinés selon les critères objectif et subjectif*, ISBN : 2891273184, Wilson & Lafleur, 1995, 130 p.;
- Desrosiers, Julie; Beausoleil-Allard, Geneviève, *L'agression sexuelle en droit canadien*, 2^e édition, ISBN : 9782897303105, Éditions Yvon Blais, 2017, 422 p.;
- Gagné, Jacques; Rainville, Pierre, *Les infractions contre la propriété : le vol, la fraude et certains crimes connexes*, ISBN : 2894510527, Éditions Yvon Blais, 1996, 552 p.;
- Grondin, Michel, *Les infractions contre la personne et contre les biens*, 7^e édition, ISBN : 9782896891047, Wilson & Lafleur, 2012, 206 p.;
- Bambery Lamott, Yamilet, *Système judiciaire et droit pénale canadien en bref*, ISBN :9780433514817, LexisNexis Canada, 2021;

Hénault, François, Lafontaine, Fannie, Landry, Stéphane, *Méthodes d'enquête, 2^e édition*, ISBN : 9780433516927, LexisNexis Canada, 2021;

Chenette Mathieu, *La libération provisoire au Canada*, ISBN : 9780433500209, LexisNexis Canada, 2019;

M'Seffar, Khalid, Roy, Maxime, *Les procès criminels : Modes et procédures*, ISBN : 9780433525110, LexisNexis Canada, 2023;

Patenaude, Pierre. *L'expertise en preuve pénale : Les Sciences et techniques modernes d'enquête, de surveillance et d'identification*. Éditions Y. Blais, 2003;

Atkinson, Paul, Atkinson, Daniel, *The Canadian Justice System: An Overview*, 5th Edition, ISBN: 9780433506881, LexisNexis, 2020;

Beausoleil-Allard Geneviève, et Dumont Hélène. "Le Fichage De La Délinquance Sexuelle : Une Érosion des principes de justice criminelle et punitive." *Université de Montréal*, Université De Montréal, 2011;

Renaud, Gilles, *Principes de la détermination de la peine*, ISBN : 2894517203, Éditions Yvon Blais, 2004;

Queloz, Nicolas, et al. *Mettre L'humain au centre du droit pénal : les apports de la Justice restaurative*. Schulthess, 2018;

Julian V. Roberts et Michelle G. Grossman, *Criminal Justice in Canada: A Reader*, 5^e édition, Nelson, 2019. ISBN: 9 780176557898;

Collin Goff, *Criminal Justice in Canada*, Top Hat, 8e édition, 2019.

Justice pénale pour mineurs

Provost, Mario, *Droit de la protection de la jeunesse*, 3^e édition, ISBN : 9780433516781, LexisNexis, 2022, 510 p.;

Collaboration, *Loi sur la protection de la jeunesse, Chapitre P-34.1*, ISBN : 9782551269099, Les publications du Québec, 2022, 88 p.;

Reid, Simon, *Loi et règlements sur la protection de la jeunesse*, ISBN : 9782896896325, Wilson & Lafleur, 2023, 192 p.;

Noreau, Pierre; Goubau, Dominique; Saint-Jacques, Marie-Christine, *La jeunesse au carrefour de la famille, du droit et de la société*, ISBN : 9782894004548, Éditions Thémis, 2021, 276 p.;

Montmarquette, Charlotte, *Loi sur la protection de la jeunesse et règlements connexes*, 7^e édition, ISBN : 9782897309107, Éditions Yvon Blais, 2023, 350 p.;

Roy, Jacques, *Les pères et la DPJ : Un regard sociologique sur l'intervention*, ISBN : 9782763754697, P.U.L., 2022, 112 p.;

Desrosiers, Julie, *Isolement et mesures disciplinaires dans les centres de réadaptation pour jeunes*, ISBN : 2891277465, Wilson & Lafleur, 2005, 351 p.;

Mercier, Carl, et al. *Loi Sur Le Système De Justice Pénale Pour Les Adolescents & Loi Sur La Protection De La Jeunesse : Recueil Annoté*. Editions Juridiques FD, 2004;

Bala, Nicholas. *Youth Criminal Justice Law*. Irwin Law, 2003;

Tustin, Lee, *A Guide to the Youth Criminal Justice Act, 2023/2024 Edition*, ISBN: 9780433528319, LexisNexis, 2023;

Davis-Barron, Sherri. *Canadian Youth and the Criminal Law: One Hundred Years of Youth Justice Legislation in Canada*. LexisNexis, 2009.;

Desrosiers, Julie, Grégoire, Julien, *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, ISBN : 9780433492757, LexisNexis Canada, 2017;

Bala, Nicholas C, et al. *Youth Criminal Justice Law*. 2nd ed., 2nd ed., Irwin Law, 2009;

- Grondin, Rachel. *L'enfant et le droit pénal*. ISBN: 9782896890118, Wilson & Lafleur, 2011;
- Bala, Nicholas, and Sanjeev Anand. *Youth Criminal Justice Law*. 3rd ed., Irwin Law, 2012;
- Davis-Barron, Sherri. *Youth and the Criminal Law in Canada: [Formerly Known As Canadian Youth & the Criminal Law]*. Second ed., LexisNexis, 2015.
- Alain, Marc, et al. *Implementing and Working with the Youth Criminal Justice Act Across Canada*. University of Toronto Press, 2016;
- Jones, Brock, et al. *Prosecuting and Defending Youth Justice Cases: A Practitioner's Handbook*. Emond, 2016;
- Maxim, Paul S, et al. *Youth in Conflict with the Law*. Third ed., Canadian Scholars, 2017;
- Reid, Susan, et al. *Youth and the Law*. Fourth ed., Emond, 2019;
- Jones, Brock, et al. *Prosecuting and Defending Youth Criminal Justice Cases*. Second ed., Emond, 2019;
- Carpentier, Julie, et al. *Délinquance à l'adolescence : Comprendre, Évaluer, Intervenir*. Presses De L'Université Du Québec, 2022;
- Hamel, Pierre; Leclerc, Louis, dir, *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, 2^e édition. Texte annoté comportant des commentaires relatifs à son application au Québec, ISBN : 9782897303112, Éditions Yvon Blais, 2017, 784 p.;
- Casavant, Lyne, et al. *La Justice Pour Les Jeunes Au Canada : Le Contexte Législatif*. Bibliothèque Du Parlement, 2012;
- Québec (Province). Ministère de la santé et des services sociaux. *Loi Sur Le Système De Justice Pénale Pour Les Adolescents : Les Adolescents Contrevenants*. Ministère De La Santé Et Des Services Sociaux, 2016.

Législations pertinentes

- Le Code criminel / Codification bilingue 2021, Thomson Reuters, Éditions Yvon Blais
- *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, LC 2002, c 1.
- *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, RLRQ c S-4.2.
- *Loi sur l'instruction publique*, RLRQ c I-13.3.
- *Loi sur la protection de la jeunesse*, RLRQ c P-34.1

4. DÉMARCHE ÉVALUATIVE ET PONDÉRATION (à titre indicatif seulement)

- La participation en classe (10%). Le cours est un cours pour des étudiants de cycles supérieurs. On s'attend à ce qu'ils préparent les séances à l'avance et contribuent activement à leur animation. La participation consiste non seulement à être présent, mais à interagir durant les activités pédagogiques par des questions ou des commentaires.
- Notes de lecture (25%) : Il s'agit pour les étudiants de préparer individuellement une brève réflexion sur un des enjeux à l'étude dans le cadre du présent cours. L'étudiant sélectionne à sa discrétion un enjeu à partir des lectures offertes dans le cadre du cours. Il en explique le sens ainsi que le traitement dans la littérature et souligne la portée au regard de la thématique générale du cours. La note est d'au moins 4 pages et d'au plus 5 pages, incluant les références consultées, mais excluant la page de garde ou de titre. Elle est soumise à l'enseignant en format Word, police Time New Roman, 12 pt, interligne simple, marge 2,5 de haut en bas et de gauche à droite. Au plus tard le jour du deuxième cours, chaque étudiant transmet au professeur par courriel l'enjeu sur lequel portera sa note de lecture. Il rend sa note de lecture à l'enseignant, qui le communique à tous les étudiants, au plus tard la veille de sa présentation orale, soit la veille de la date du calendrier des présentations.
- Présentation orale de la note de lecture (20%) : Présentation orale en classe de la note de lecture et amorce de discussion avec la classe. La présentation a lieu à la date indiquée au calendrier des présentations établi par l'enseignant. On évalue ici la capacité de l'étudiant à présenter clairement ses idées et à susciter une interaction avec l'audience. L'étudiant doit s'attendre à recevoir des commentaires et des questions de ses pairs.

- Un travail écrit individuel de fin de session (total 45%). Ce travail devra démontrer l'intégration des notions vues en classe et comporter une réflexion critique sur le système pénal. Cet exercice vise à évaluer les aptitudes de l'étudiant par rapport à la recherche et l'écriture ainsi que ses capacités de réflexion. Il reviendra à l'étudiant d'identifier le sujet de recherche parmi ceux vus dans le cours et d'en faire le traitement. Le travail écrit est d'une longueur maximale d'au moins 10 pages et d'au plus 12 pages, dont le format suit celui de la note de lecture ci-dessus. La date pour soumettre votre travail de fin de session est le **20 décembre 2023 au plus tard à 23h59**.

Absence : L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir des pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrables suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin. À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme : https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Retards : Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée au responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10% le premier jour et de 5% chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours (Article 9,7b du règlement pédagogique).

N.B. : Pour les travaux qui sont évalués par un « réussi » ou « échec », il n'y a pas un pourcentage attribué comme note, donc un pourcentage de 10% ou de 5% ne peut pas être soustrait pour chaque jour de retard. Alors tout retard pour ces travaux sera considéré comme un échec.

Demande de révision : Au plus tard, 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit, peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours. À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_ENVOYER.pdf

Barème de notation

Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	<50

5. CALENDRIER

Cours # 1 – 11 septembre 2023

Introduction au cours : généralité sur le système de justice pénale : statistique sur la criminalité; notion de crime; notion de droit pénal; origines et objectifs du droit pénal, les divisions du droit pénal, le système de justice pénale; la criminologie, la politique criminelle et les systèmes de justice criminelle.

Première partie : La justice pénale pour adultes

Cours # 2 – 18 septembre 2023

Thème : Les fondements historiques, philosophiques et juridiques de la justice pénale. On étudie l'évolution historique de la justice pénale dans la société occidentale, avec une incursion dans la réaction face au crime dans les sociétés non-occidentales, notamment chez les peuples autochtones au Canada. Cette partie du cours aborde également les débats philosophiques sur la raison d'être et les motivations de la peine. On traitera de quelques-unes des théories qui ont marqué l'histoire de la justice criminelle, notamment la théorie conséquentialiste et la théorie utilitariste. Cette section du cours s'achève par un bref aperçu du cadre juridique de la justice pénale pour adulte au Canada. On traitera à ce propos des sources constitutionnelles et non-constitutionnelles du droit criminel ainsi que de la législation (dont le Code criminel) et la jurisprudence, de laquelle émane la common law.

Cours # 3 – 25 septembre 2023

Thème : Les infractions pénales : classification et éléments constitutifs. La justice pénale pour adulte vise la sanction des infractions, c'est-à-dire la transgression aux valeurs sociales fondamentales. Ces valeurs font l'objet d'une hiérarchisation (d'où la notion de classification) et la criminalisation de leur violation obéit à la règle de la proportionnalité, qui fait de l'infraction une catégorie distinctive de transgression. Il importe dès lors d'en étudier les composantes. Nous verrons cela en abordant l'élément matériel (*actus reus*) et l'élément psychologique (*mens rea*) dont la combinaison est requise pour constater l'existence d'une infraction.

Cours # 4 – 2 octobre 2023

Thème : Les infractions pénales : imputabilité et moyens de défense. Cette partie aborde la question de l'attribution de l'infraction au délinquant et les moyens de droit par lesquels il peut s'en défendre.

Semaine 5 – 9 octobre 2023 : Congé universitaire (Action de grâces). Il n'y a pas de cours.

Semaine 6 – 16 octobre 2023 : Relâche

Cours # 5 – 23 octobre 2023

Thème : Le processus pénal adulte. Dans cette partie du cours, on examine comment chemine une affaire criminelle dans le système de justice pénale, des étapes policières au verdict sur la culpabilité. Par le fait même, seront abordés les enjeux tels les acteurs du système de justice pénale, les procédures spécifiques, les moyens de preuve et les formes de verdict.

Cours #6 – 30 octobre 2023

Thème : l'imposition de la sanction pénale : objectifs, principes, nomenclature de la peine et recours aux mesures non-pénales. Cette section examine comment les tribunaux procèdent pour imposer les peines et prennent en compte les objectifs et principes énoncés au Code criminel dans l'élaboration de la peine applicable à un cas d'espèce. On aborde en outre la place des victimes dans un tel processus, ainsi que les typologies de peines qu'un tribunal de justice pénale peut imposer. De

plus, on traite des mesures de rechange à la peine dans le cadre général et dans le cadre spécifique des délinquants autochtones.

Deuxième partie : justice pénale pour mineurs

Cours # 7 – 6 novembre 2023

Les différents cadres législatifs d'intervention à l'égard des mineurs : loi sur la protection de la jeunesse, loi sur les services de santé et services sociaux, loi sur l'instruction publique, loi sur le système de justice pénale pour adolescents;

Cours #8 – 13 novembre 2023

Thème : Fondements de la distinction de la justice pénale des mineurs. On examine dans cette partie du cours l'évolution qui a consacré la justice pénale des mineurs en la distinguant de la justice pénale des adultes. La responsabilité pénale entretenant un lien étroit avec la maturation de l'esprit, la justice des mineurs constitue une adaptation de la justice pénale à cette réalité. L'institution de la justice pénale pour mineurs s'inscrit dans une double considération, d'apparence contradictoire, où la protection de la société contre le crime – y compris de ceux des mineurs – doit se faire tout en tenant compte de leur immaturité, du souci de leur réhabilitation rapide et du respect de leurs droits humains fondamentaux.

Cours # 9 – 20 novembre 2023

Thème : Les acteurs et l'organisation du système de justice pénale des mineurs. La distinction des objectifs de la justice des mineurs a donné lieu à l'institution d'acteurs, de processus et d'une organisation judiciaire distincts. Cette section traitera du rôle des acteurs sociaux (délégué jeunesse, centre jeunesse) et des acteurs judiciaires dans la mise en œuvre de la justice pénale des mineurs. La collaboration entre ces différents acteurs sera également considérée. On étudie les étapes du processus judiciaire dans la justice pénale pour mineurs, de l'arrestation au jugement et l'appel en passant par la comparution, la détention provisoire, la remise en liberté, le procès et l'imposition d'un verdict.

Cours # 10 – 27 novembre 2023

Thème : les modes non-pénaux de traitement de la délinquance des mineurs : mesures extrajudiciaires, mesures de rechange et sanctions extrajudiciaires. Le principe distinctif de la justice pénale pour mineurs étant la modération de la sanction pénale, les mesures qui favorisent la réinsertion sociale du mineur sont privilégiées. On aborde ici les pouvoirs de déjudiciarisation des policiers et des procureurs au stade préliminaire du dossier criminel à travers des mesures telles que l'avertissement, les mises en garde et les renvois. On traite aussi des sanctions extrajudiciaires lorsque l'infraction ou leur nombre exclut l'application des mesures extrajudiciaires, mais qu'un traitement judiciaire n'apparaît cependant pas approprié.

Cours # 11 – 4 décembre 2023

Thème : La peine dans le système de justice pénale pour mineurs : imposition et exécution. Cette partie étudie les objectifs et principes de détermination de la peine, la confection d'un rapport prédécisionnel, les peines spécifiques, les peines applicables aux adultes. On aborde les conséquences de la cessation d'effet des peines. Cette section traite aussi des principales mesures de contrôle dans la justice des mineurs : la garde et la surveillance.

Cours # 12 – 11 décembre 2023

Thème : Les droits du mineur dans le système de justice pénale des mineurs. Aux garanties judiciaires qui s'appliquent à toute personne poursuivie par le système de justice pénale, le mineur a de plus droit à une protection spécifique de sa confidentialité.

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer

à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Dates importantes

Modification de l'inscription	20 septembre 2023
Date limite d'abandon avec frais	17 novembre 2023
Fin du trimestre	22 décembre 2023
Évaluation de l'enseignement	Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant(e) au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	Ces outils sont permis, mais ne doivent jamais servir de moyen de distraction pour vous ou pour vos collègues.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !	http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/ http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/
---	--

<p>Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap</p>	<p>https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf</p>
<p>Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.</p>	
<p>http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm</p>	
<p>Intégrité, fraude et plagiat</p>	
<p>Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !</p>	
<p>Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail. • Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours. 	
<p>Site Intégrité</p>	<p>https://integrite.umontreal.ca/accueil/</p>
<p>Les règlements expliqués</p>	<p>https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/</p>